



Syndicat National des Personnels de la Communication et de l'Audiovisuel

JUSQU'OUÙ IRA LA COMPLAISANCE ?

La CGC France Télévisions tient à exprimer sa profonde inquiétude après la diffusion de l'interview de Sergueï Lavrov au journal de 20 heures de France 2.

Dans un contexte de guerre en Ukraine, donner près d'une heure d'antenne, ce jeudi 26 mars, en prime time, à l'un des principaux représentants du pouvoir russe ne peut être un acte anodin. Cela engage directement la responsabilité éditoriale du service public.

Informé ne consiste pas à offrir une tribune.

Or, au fil de cet entretien, les éléments de langage du Kremlin se sont enchaînés : remise en cause des responsabilités russes dans le conflit, inversion du récit sur les origines de la guerre, discours justifiant l'action militaire...

Face à cela, la CGC dénonce plusieurs manquements majeurs :

- Des affirmations graves n'ont pas été systématiquement suivies de relances précises ou de demandes de preuves,
- Des faits largement documentés par la communauté internationale (frappes contre des civils, accusations de crimes de guerre, condamnations officielles) n'ont pas fait l'objet de contradictions fermes et étayées,
- À plusieurs reprises, l'interviewé a pu dérouler ses réponses sans être ni interrompu ni recadré, y compris en monopolisant la parole. Enlever l'oreillette lors d'une interview est un ruse connue et reconnue des personnages politiques russes et France Télévisions est tombé dans le panneau. Cela a laissé le champ libre à Sergueï Lavrov pour dérouler son narratif.
- L'absence de contextualisation immédiate a laissé le téléspectateur seul face à un discours de propagande.

Pour la CGC, le service public ne peut se réfugier derrière une neutralité de façade lorsque les faits sont établis.

La neutralité journalistique n'est pas l'équilibre entre vérité et mensonge.

Elle impose au contraire rigueur, hiérarchisation et contradiction.

En l'état, cette séquence interroge : a-t-on assisté à une interview journalistique... ou à la diffusion, en direct, d'une parole officielle sans filtre suffisant ?

Nous appelons à une réflexion urgente sur les conditions d'invitation et de traitement éditorial de responsables politiques impliqués dans des conflits en cours.

L'exigence journalistique ne doit jamais céder à la recherche du spectaculaire ou de "l'événement".

Elle est le socle de notre crédibilité.

Et donc de la confiance du public.

La CGC France Télévisions

Le 30 mars 2026